



Reconstruction de la rue Green
de Notre-Dame à Oak

Présentation aux citoyens des travaux sur la rue Green

Direction du génie, des travaux
publics et de l'environnement

25 octobre 2023



Ordre du jour

1. Quelques statistiques
2. Zone des travaux et état des lieux
3. Nouveau concept
4. Phasage des travaux
5. Étapes de réalisation des travaux
6. Échéancier des travaux
7. Période de questions

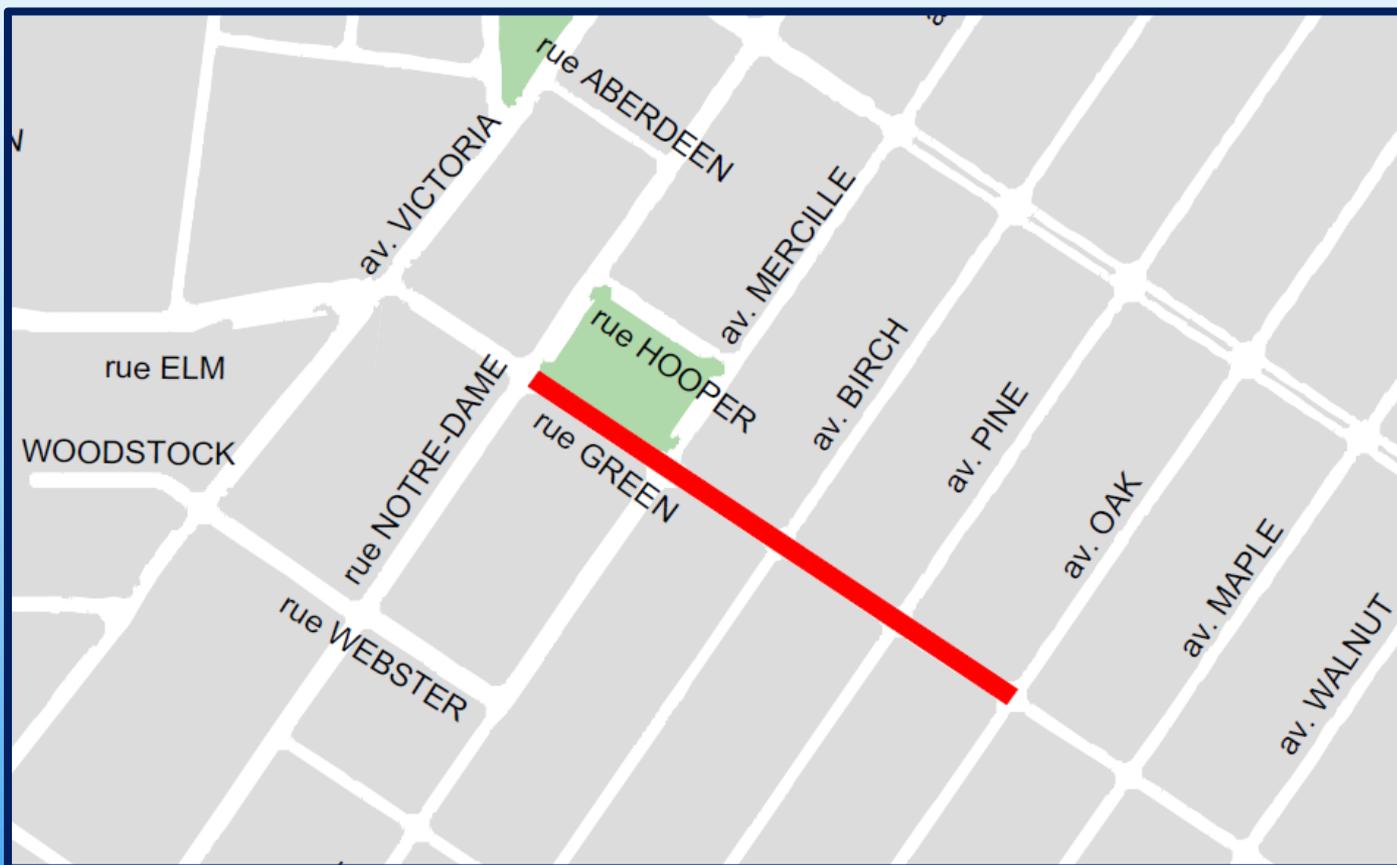


- Douzième projet d'infrastructures réalisé par la présente équipe du Génie de la Ville depuis 2019
- Dimensions des travaux :
 - Rue Green entre les avenues Notre-Dame et Oak : \pm 320 mètres
 - Décontamination et reconstruction du stationnement de la bibliothèque municipale : \pm 350 mètres carrés



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

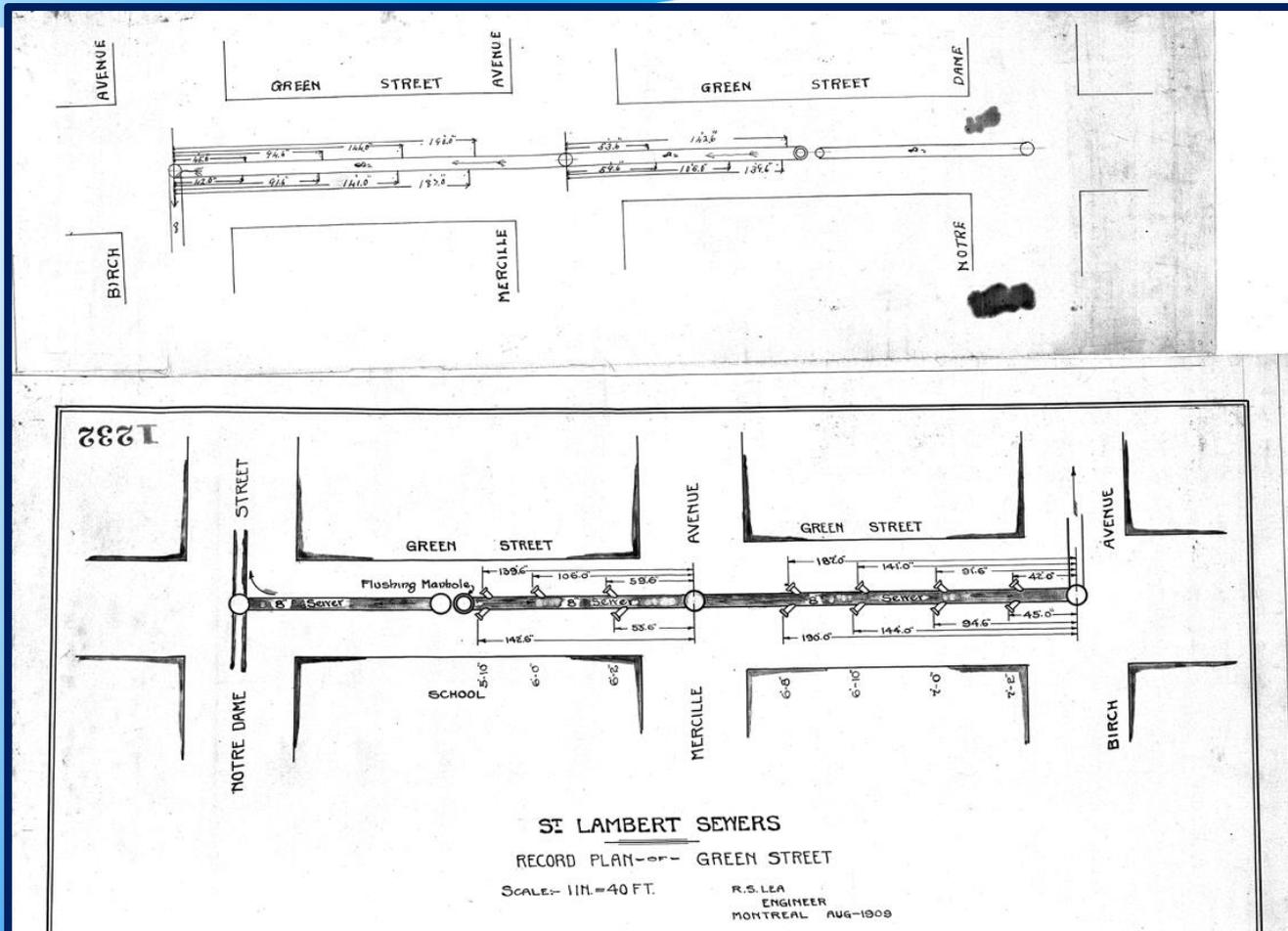
Zone des travaux





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

État actuel -Égouts et aqueduc



Rue construite
en 1909 et après
(aucun plan)

Réfection des
avenues
transversales :
Notre-Dame – 1985
Mercille – 1992
Birch – 1990
Pine – 2000
Oak - 1993

Il y a eu 5 bris d'aqueduc et 2 bris d'égout sur ce tronçon de Green entre 2021 et 2023.



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Avantages du nouveau concept

Égouts & Aqueduc

- Remplacement d'infrastructures désuètes

Facteurs environnementaux

- Meilleure adaptation aux changements climatiques

Mobilité durable

- Maintien des trottoirs
- Reconfiguration des intersections



Explication - Réseaux d'égout et d'aqueduc

Distinction des Réseaux

Sanitaire – Pluvial – Combiné – Aqueduc

Le **sanitaire** transporte :

- Eaux de consommation domestiques (toilette, douche, lave-vaisselle, laveuse, etc.)
- Eaux provenant des commerces et établissements industriels (restaurants, magasins, usines, etc.)

Le **pluvial** transporte :

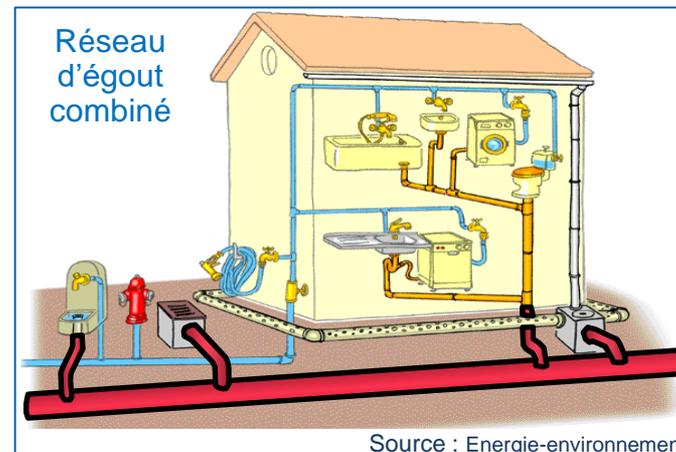
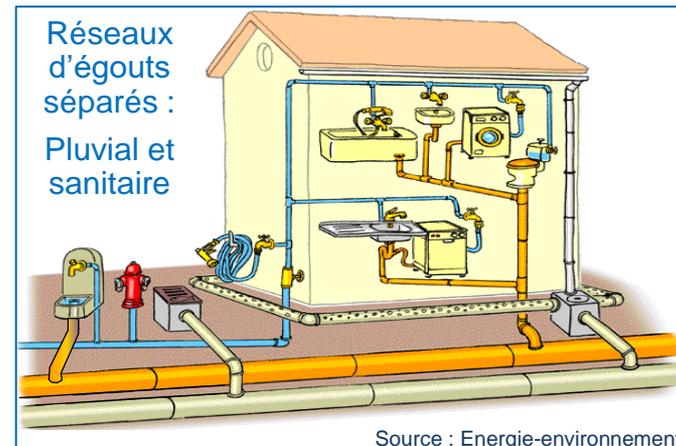
- Eaux de pluie et de fonte des neiges (ruissellement dans les puits, les drains français, les gouttières, etc.)

Le réseau **combiné** transporte :

- Eaux sanitaires et pluviales (recueillies dans 1 seule conduite)

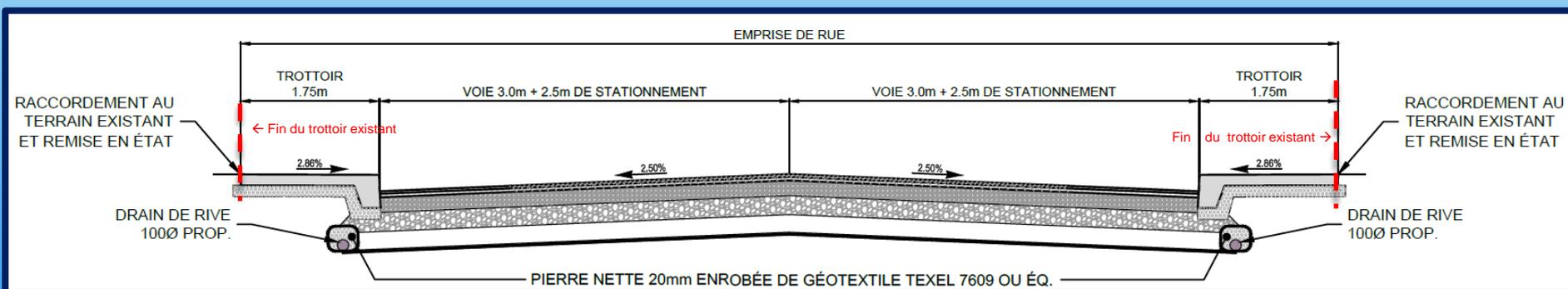
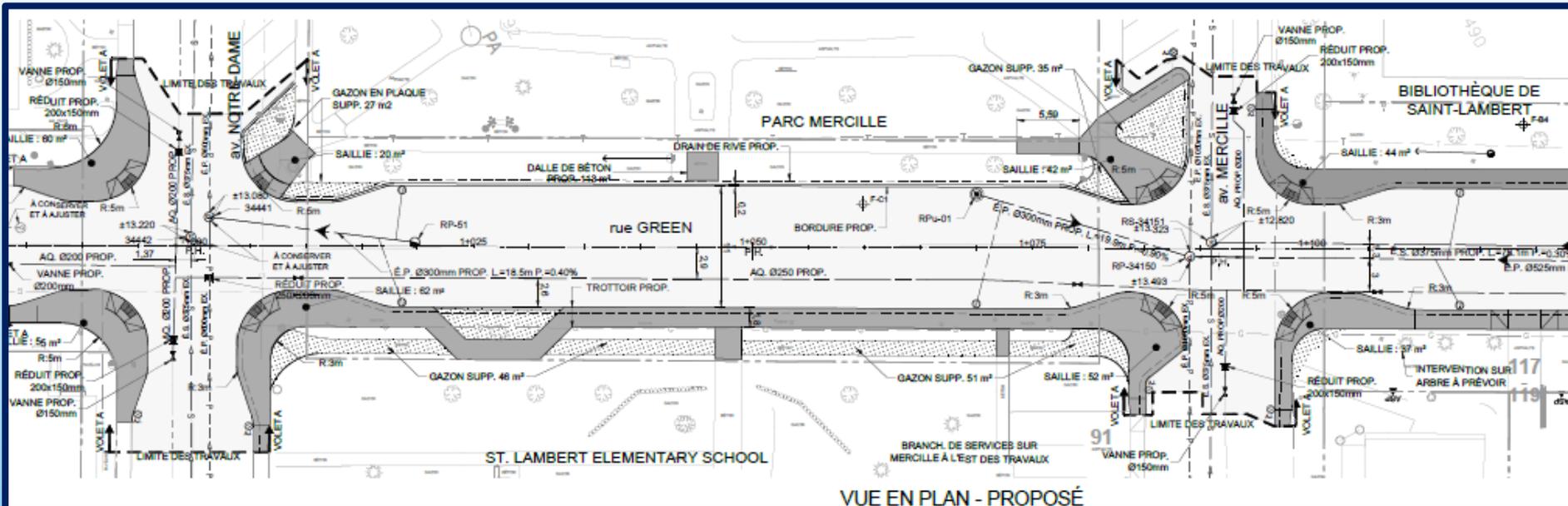
Le réseau d'**aqueduc** achemine :

- Eau potable
- Sécurité incendie



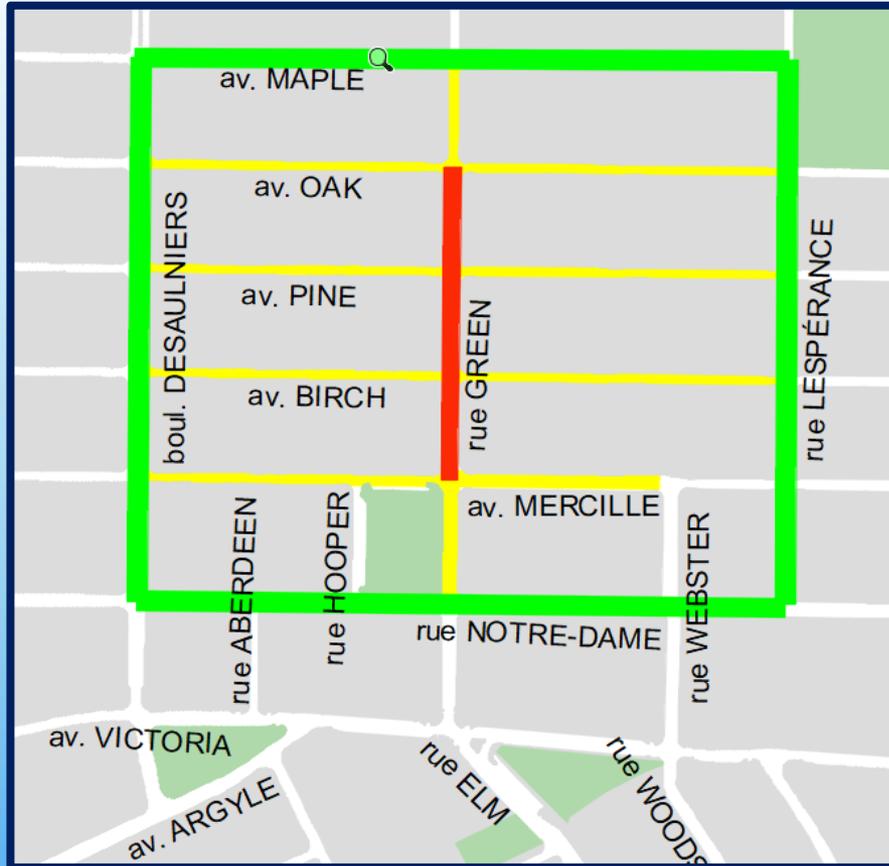
Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Concept proposé - Géométrie





Phasage des travaux – phase A & B



Intersection Green / Oak
Inaccessible en tout temps

Phase A :
Intersection Green / Mercille
Accessible

Phase B (quelques jours) :
Intersection Green / Mercille
Inaccessible

Zone de travaux* 

Circulation locale seulement
À double sens 

Chemin de détour 

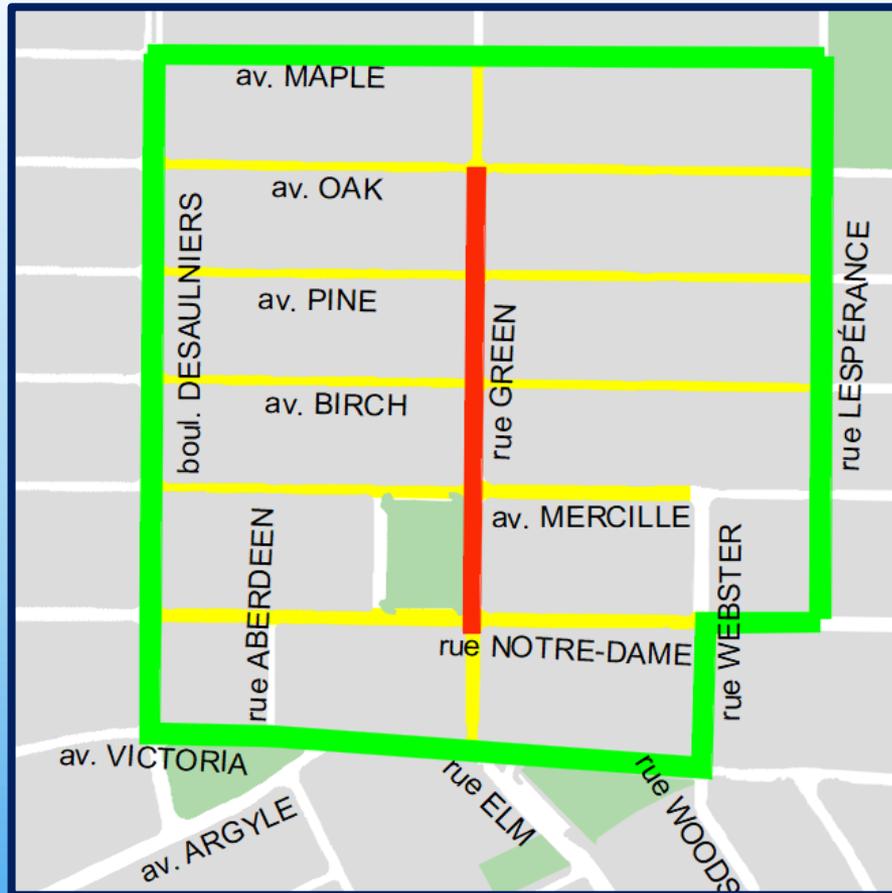
*Circulation locale seulement en tout temps avec un point d'accès variable selon l'avancement des travaux



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Phasage des travaux – Phase C

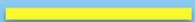
Juillet & août 2024



Intersection Green / Oak
Inaccessible en tout temps

Phase C :
Intersection Green / Notre-Dame
Inaccessible

Zone de travaux* 

Circulation locale et accès
commerces seulement 
À double sens

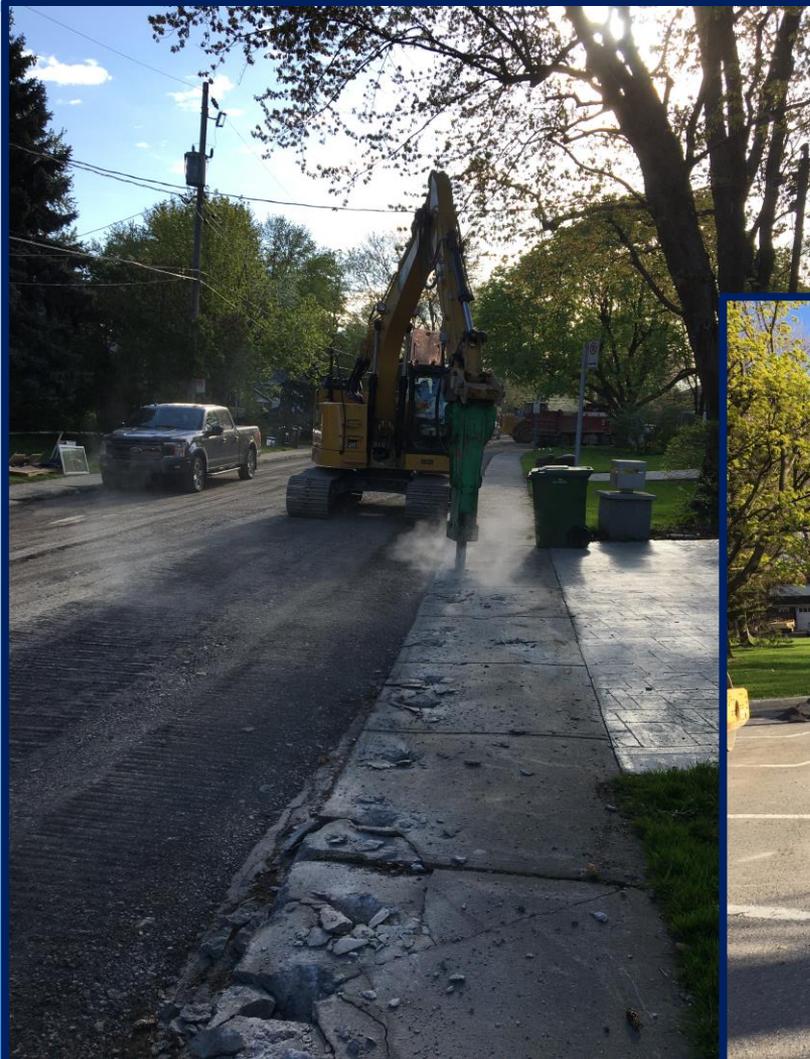
Chemin de détour 

*Circulation locale seulement en tout temps avec un point d'accès variable selon l'avancement des travaux



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes - Démolition





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Aqueduc temporaire





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Pose d'égouts et d'aqueduc



Entrées inaccessibles pour
environ 10 jours

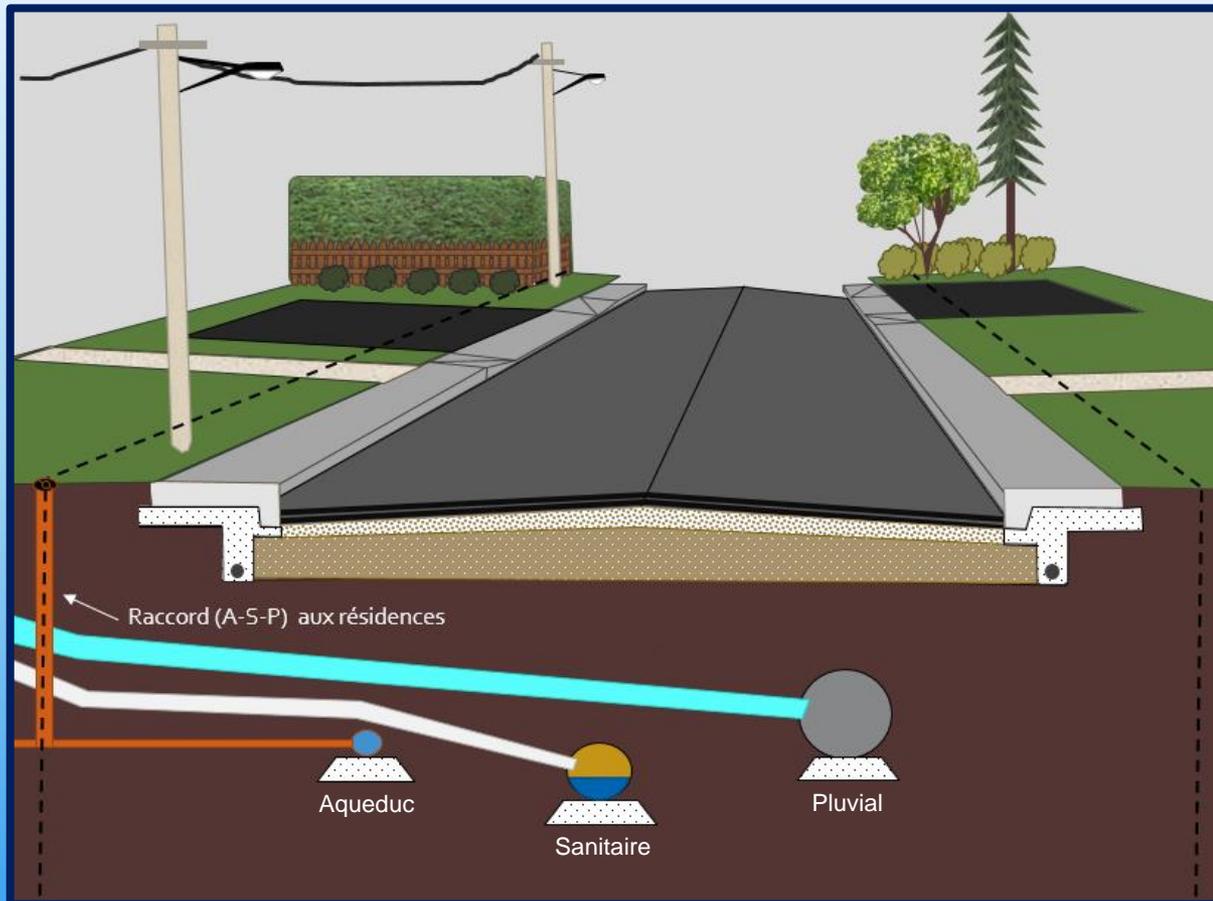




Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remplacement des branchements de services publics

Raccordement aux résidences



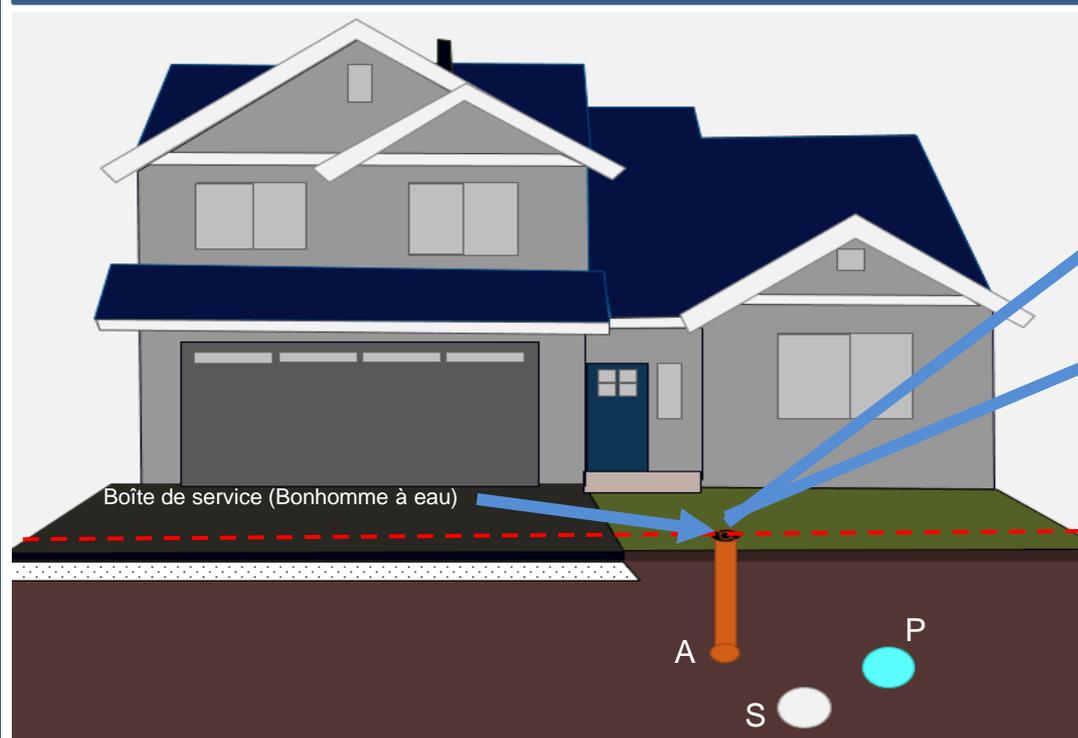


Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remplacement des branchements de services publics

Boîte de service (bonhomme à eau)

Fonction : Ouvre et ferme l'accès au réseau d'eau potable (vanne) pour la résidence
Emplacement : À la limite de l'emprise publique





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remplacement des branchements de services publics

Raccordement aux résidences

Espace requis autour de la boîte de service





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remplacement des branchements de services publics

Conflits avec les arbres





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Protection des arbres

Élagage des branches



S'applique à tout arbre à risque d'être endommagé par de la machinerie. Vous en serez informés si cela concerne un arbre devant votre résidence.

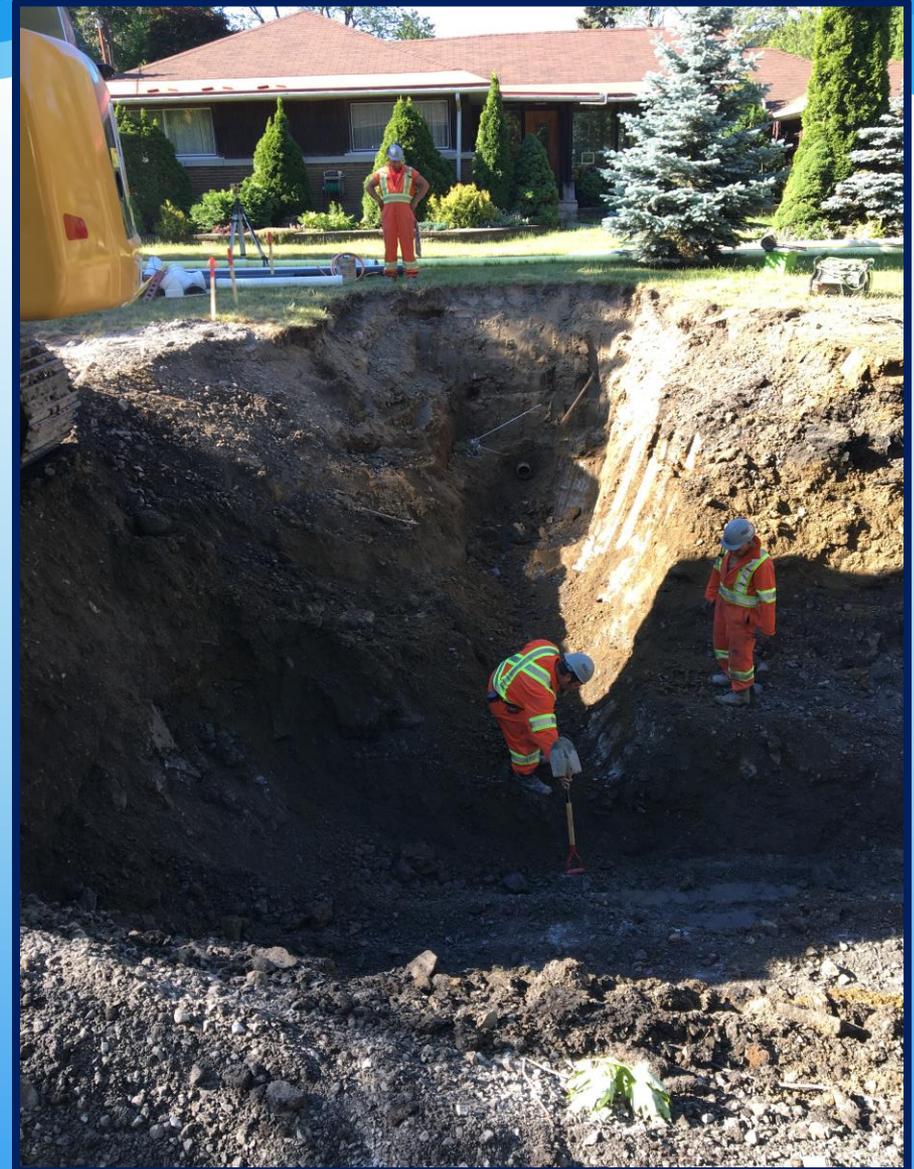




Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Travaux à proximité des arbres

1. Rester le plus loin possible des arbres

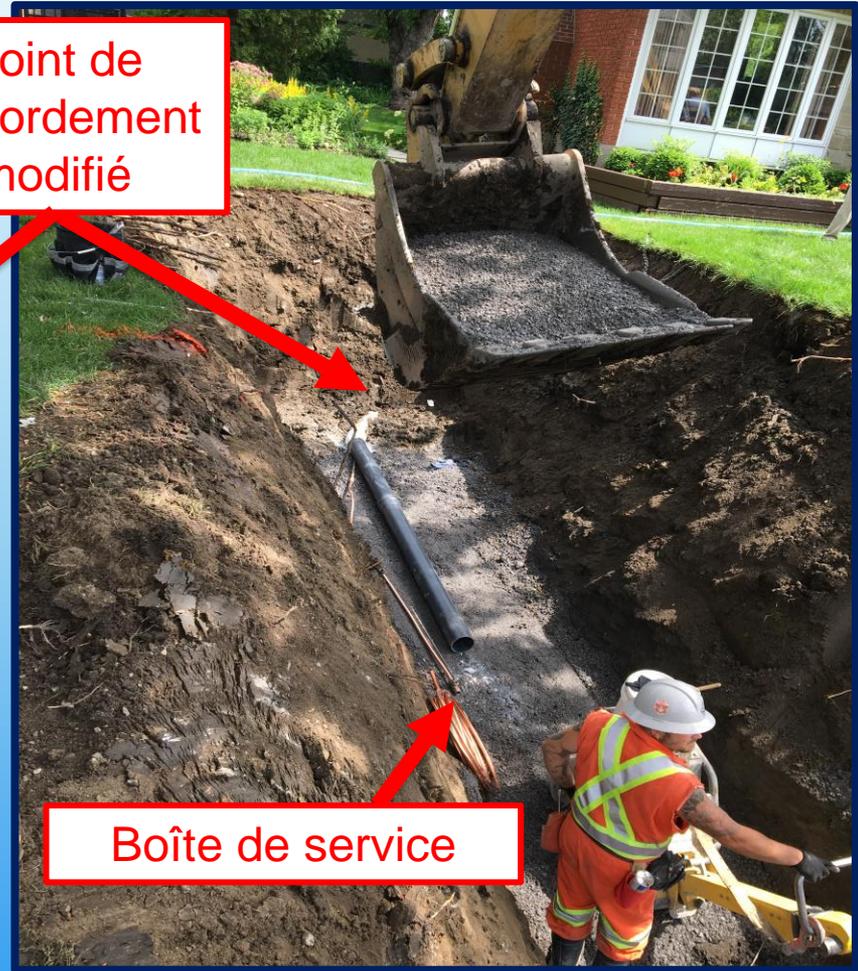
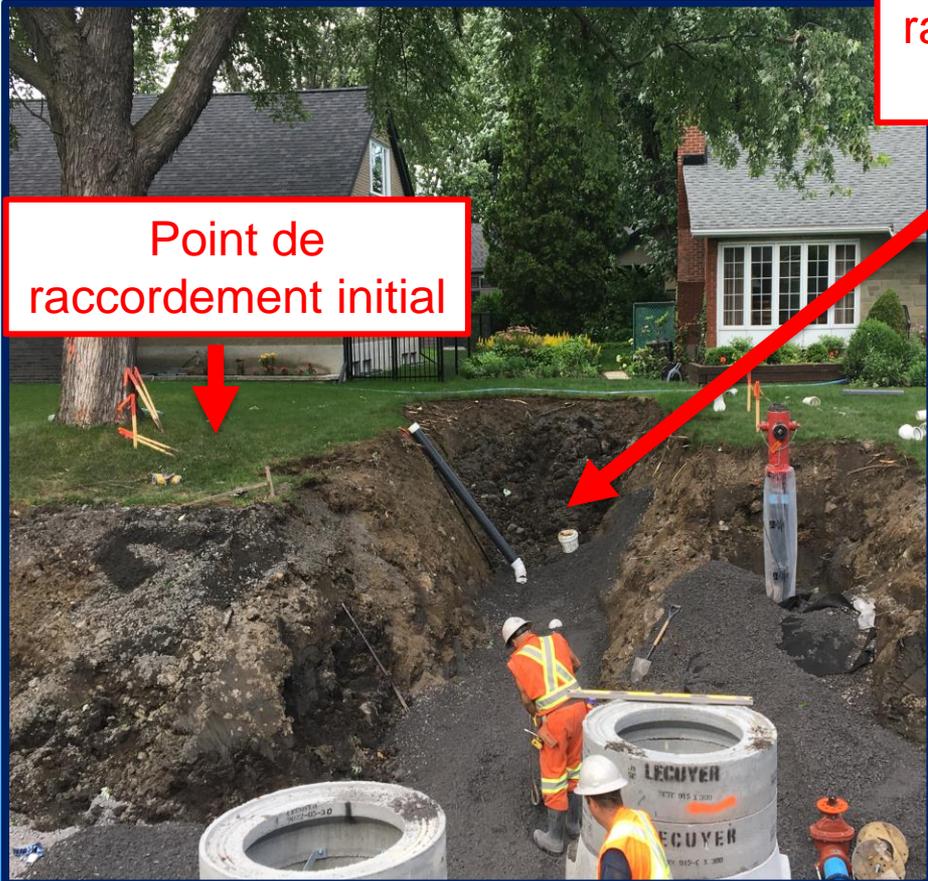




Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Travaux à proximité des arbres

2. S'éloigner de l'arbre en modifiant l'emplacement des branchements de service





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Protection des arbres

**Précoupes racinaires
et
Coupes racinaires**





3. Abattage en dernier recours

- Évaluation ingénieur forestier :
 - Arbre dangereux suite aux travaux
 - Faible potentiel de survie
- Conflit direct avec travaux (aucune alternative possible)
- Conditions de sol = déviation du tracé impossible
- Chaque arbre abattu remplacé (50 mm de tronc)
- Aucun arbre abattu à la demande d'un citoyen



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

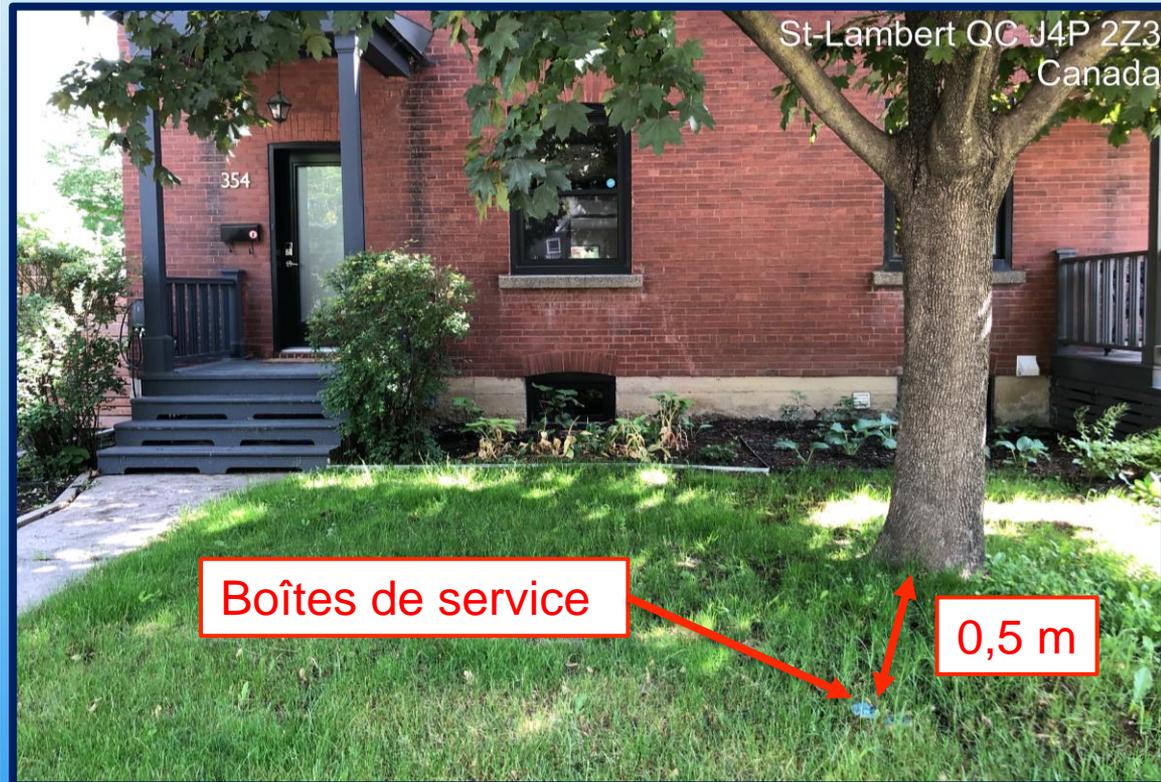
Les étapes – Travaux à proximité des arbres

Exemples d'abattage

Grand risque d'instabilité



Conflit direct – Manque d'espace



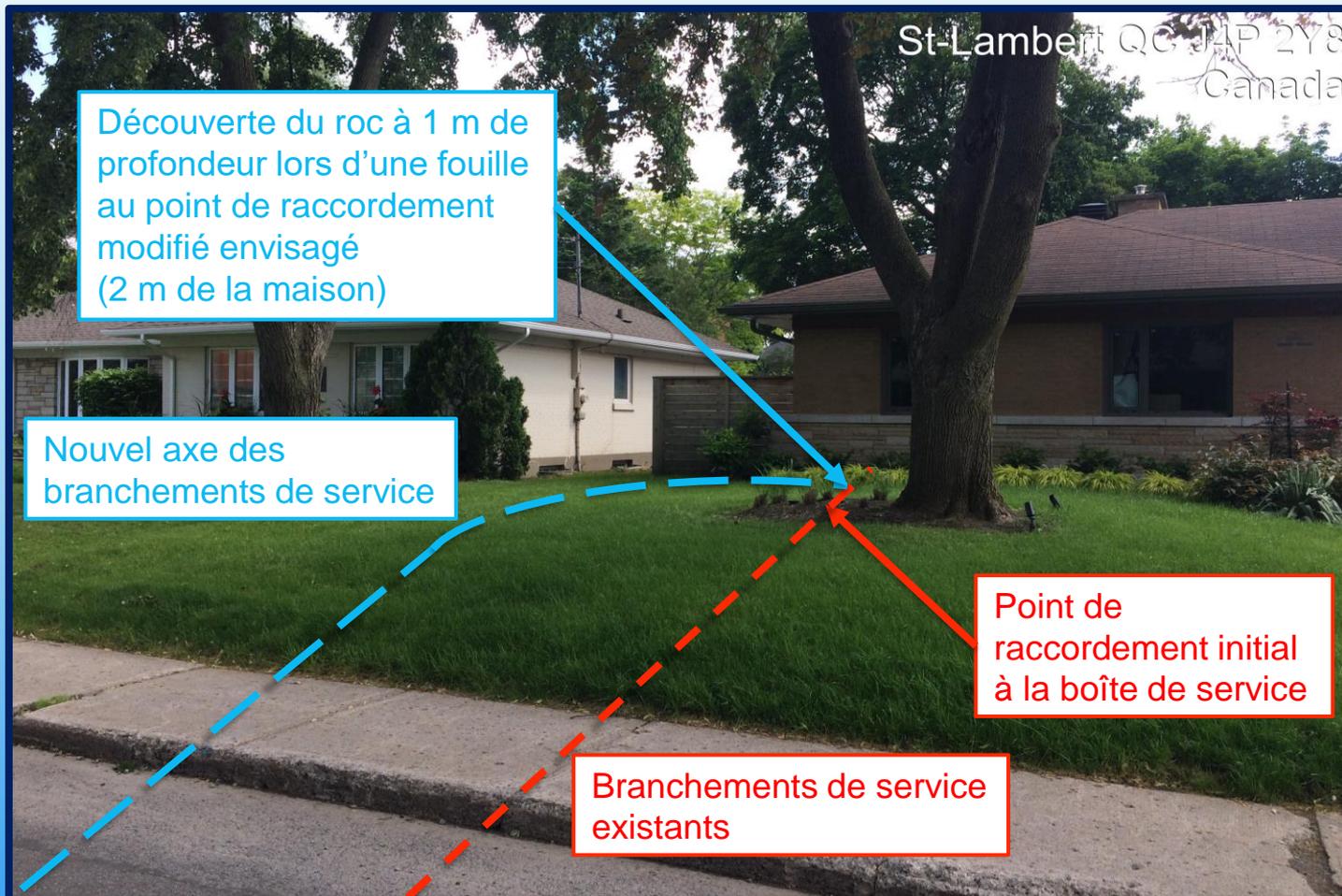


Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Travaux à proximité des arbres

Exemples d'abattage

Niveau du roc élevé – Risque pour bâtiment avec marteau hydraulique





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Travaux à proximité des arbres

Exemples d'abattage

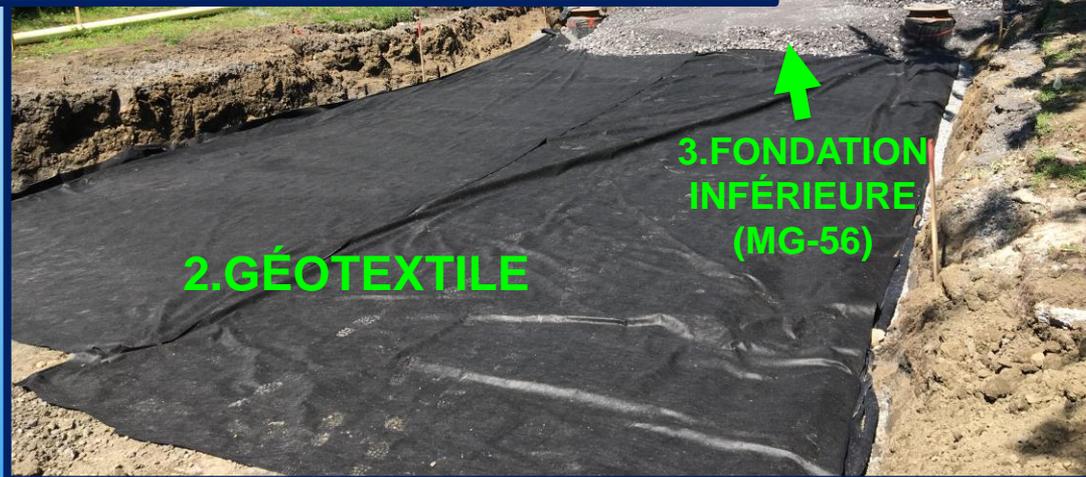
Niveau du roc élevé – Risque pour bâtiment avec marteau hydraulique





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Structure de chaussée





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Trottoirs, bordures et saillies

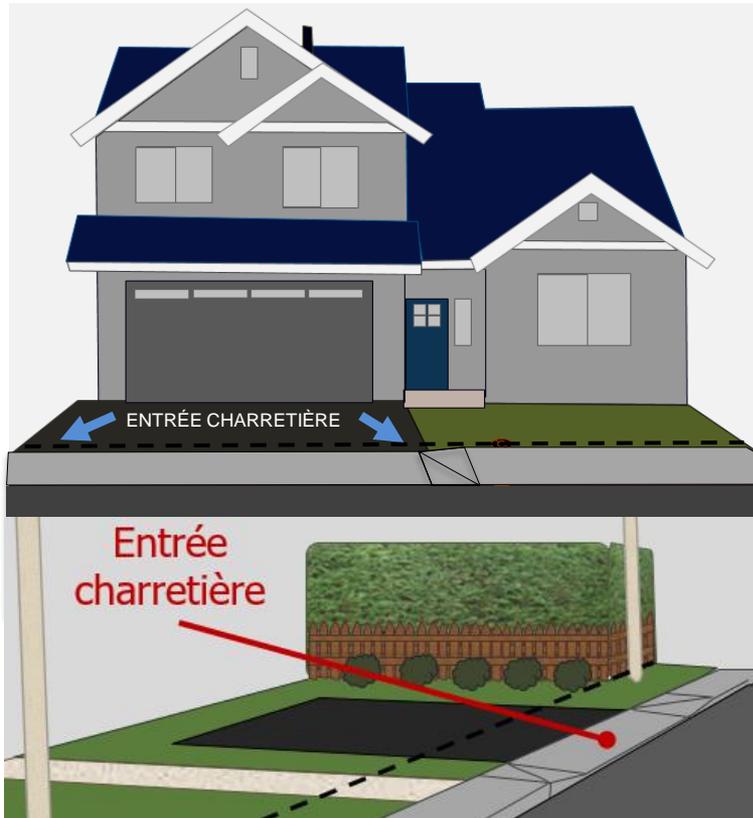
Entrées inaccessibles pour environ
10 jours





Les étapes – Modification d'entrée charretière

Si vous souhaitez modifier la configuration du trottoir et de votre entrée de véhicule, communiquez avec Mélanie Gagnon (melanie.gagnon@saint-lambert.ca) au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection au 450 466-3889, poste 3379, et mettre en CC (Genie@saint-lambert.ca).
Mélanie pourra vous assister pour remplir le formulaire en ligne:
https://www.saint-lambert.ca/sites/default/files/images/entree_charretiere_formulaire_de_demande_en_ligne.pdf



Urbanisme, permis et inspection
35, rue d'Aberdeen
Saint-Lambert, QC J4P 1R5
urbanisme@saint-lambert.ca
Tél. : 450 466-3277
Télec. : 450 923-6485

**DEMANDE DE CONSTRUCTION
OU DE MODIFICATION
D'UNE ENTRÉE CHARRETIÈRE**

Requérant N.B. Un permis est requis si vous modifiez l'aire de stationnement

Adresse des travaux : _____
Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : Domicile : () _____ Travail : () _____ Cellulaire : () _____

Sur l'illustration ci-contre, veuillez nous indiquer :

- L'emplacement de la nouvelle entrée charretière
- L'emplacement de votre entrée charretière existante (entrée de stationnement) ainsi que la modification demandée.
- L'emplacement de l'entrée charretière à remplir.

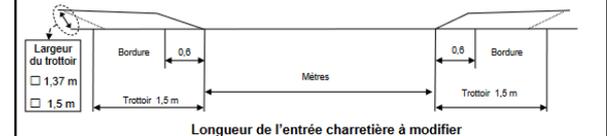
Veillez nous indiquer les dimensions demandés

Type	Nouvelle entrée	Extension	Côté	Remplissage
Bordure	_____ m	_____ m	Gauche _____ m	_____ m
Trottoir	_____ m	_____ m	Droit _____ m	_____ m

Commentaire : _____
► Veuillez identifier la largeur d'entrée charretière demandée sur votre terrain.
Signature du requérant : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Longueur actuelle de l'entrée : _____ m Largeur du terrain : _____ m Longueur réglementaire : _____ m
► La largeur autorisée inclus le trottoir (l'accès à la maison) s'il est jumelé à l'aire de stationnement;
► Un espace de 1,22 m doit être laissé libre entre un trottoir et le stationnement s'ils ne sont pas jumelés.





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Nivellement final





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Pavage

Entrées inaccessibles pour tous
durant les travaux de pavage





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Signalisation et marquage





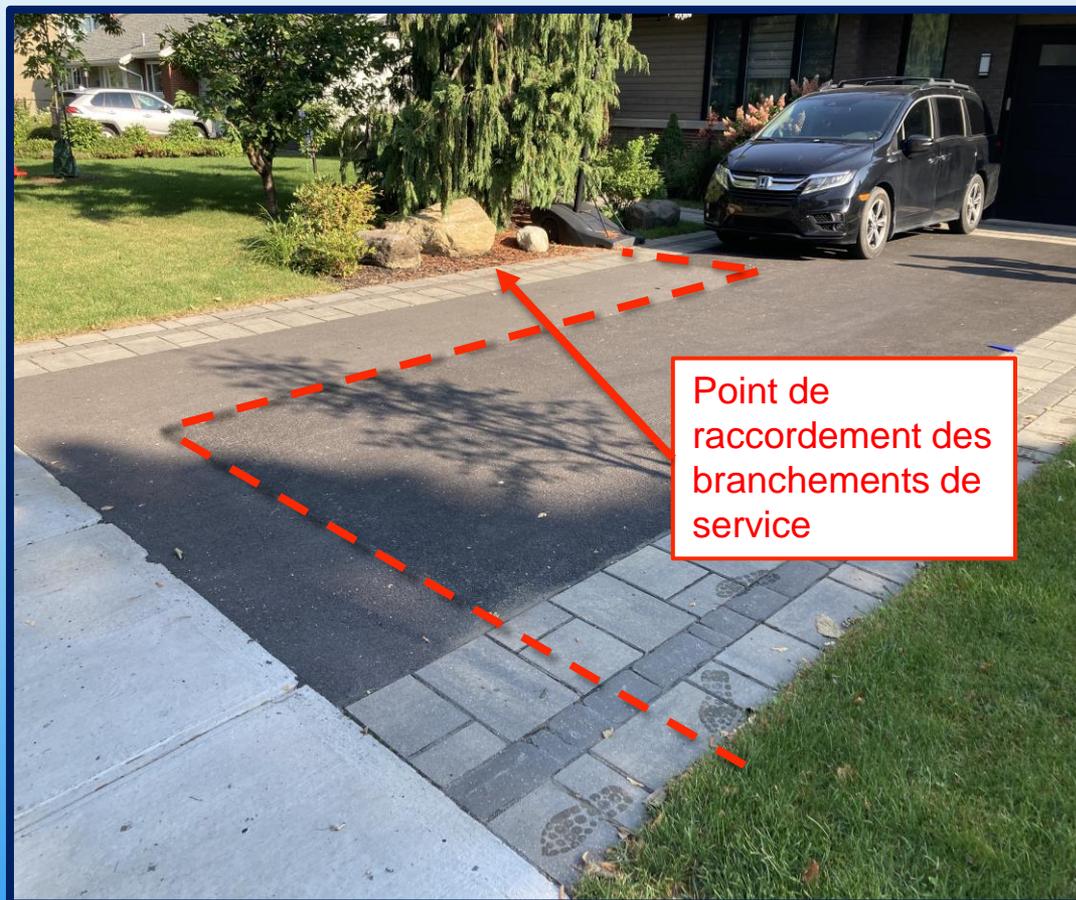
Les étapes – Remise en état des lieux

- Remise en état des lieux dans la situation la plus similaire possible à ce qu'il y avait avant les travaux.
- Impossible de garantir que les plantations auront la même grosseur qu'avant les travaux.
- Les surfaces imperméables (pavé uni, pierres, béton et pavage) sont reprises minimalement de manière à :
 - Avoir un écoulement de l'eau vers la rue
 - Avoir une transition douce (éviter les cassés) entre la pente existante et la nouvelle pente suite aux travaux. Il est impossible d'avoir une pente identique à celle d'avant les travaux.



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remise en état des lieux





Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remise en état des lieux Gicleurs

- Système hors fonction pour la durée complète des travaux.
- Citoyen doit déterrer (identifier minimalement) conduits et têtes le long du trottoir. Permits d'éviter d'éventuels bris.
- Remise en place et réparation (au besoin) lors de la réfection des surfaces
- Test de fonctionnement suite aux travaux



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak

Les étapes – Remise en état des lieux Ajout d'un arbre

- Emprise publique devant chaque résidence (si possible)
- Appartiens à la Ville
- Emplacement et choix initial (dizaines d'essence disponibles) déterminé par la Ville
- Responsabilité au citoyen d'informer la Ville pour modifier le positionnement ou l'essence.
- Présence obligatoire Ville pour modification emplacement
- Date limite pour le choix essence et/ou emplacement, sinon le choix initial de la Ville est considéré final.
- Date limite pour annuler un ajout d'arbre. Aucun avis du citoyen = ajout d'un arbre
- Enlèvement d'arbre par citoyen après plantation = constat d'infraction

**** La Ville se réserve le droit de ne pas planter d'arbre devant certaines résidences en raison de l'espace disponible et des conduites souterraines****



Les grandes lignes

- Appel d'offres : Novembre 2023
- Octroi du contrat : Janvier 2024
- Début du chantier – phase A et B (Mercille à Maple) : Mai 2024
- Phase C (Notre-Dame à Maple) : Juillet-Août 2024
- Fin des travaux : Septembre 2024
- Travaux de 2 semaines à l'été 2025 - 2^e couche pavage



Reconstruction de la rue Green de Notre-Dame à Oak
Période de questions et réponses



Vous avez des
questions